

DUNKERQUE



en chantier pour
une ville durable

Maison de l'urbanisme du Brabant wallon - CCBW
Avec le soutien de la Wallonie et de la Province du Brabant wallon

Dunkerque : en chantier pour une ville durable

Vendredi 5 et samedi 6 octobre 2012

Dunkerque et Grande-Synthe, deux villes sur le littoral, marquées par l'industrie lourde et le développement portuaire. Dunkerque part à la reconquête de ses friches industrielles et portuaires pour y implanter emploi et habitat. Grande-Synthe revitalise ses anciens HLM, allant jusqu'à la reconstruction intégrale de certains quartiers.

Rejoignez-nous pour deux jours de découverte des réalisations sur le terrain et de conférences sur les projets urbanistiques en cours. Nous logerons au coeur même des projets, à l'Escale, dans le quartier du Grand Large. Logement en chambre simple ou chambre double selon les disponibilités, à préciser lors de votre réservation.

VENDREDI 5 OCTOBRE

Départ à 8h15

- o Le projet Dunkerque Coeur d'agglomération (exposition ou visite de terrain)
 - >> Pause déjeuner
- o Le Master Plan Neptune et le quartier du Grand Large
- o Le projet Jardins-barges
 - >> Dîner et logement à l'Escale

SAMEDI 6 OCTOBRE

- o Grande-Synthe : le quartier du Courghain
- o Le port
 - >> Pause déjeuner
- o Le projet Dunkerque Coeur d'agglomération (visite de terrain ou exposition)
- o La rénovation urbaine dans les quartiers sud

Retour vers 19h

INFOS PRATIQUES

Rendez-vous à Court-Saint-Étienne, Place Baudouin 1^{er}

Départ : en car vendredi 5 octobre à 8h15

Retour : samedi 6 octobre à 19h

REMERCIEMENTS

Les organisateurs tiennent à remercier vivement :

Clarisse Lesein, directrice générale adjointe, Pôle aménagement et développement, Ville de Grande-Synthe, pour ses informations et pour la visite de Grande-Synthe le samedi 6 octobre.

Julien Boulanger, Délégation générale aux Grands Projets, Communauté urbaine de Dunkerque Grand Littoral et le personnel de l'Espace Coeur d'agglomération pour leur accueil, leurs renseignements et les visites guidées.

Martine De Rossi, documentaliste, AGUR Agence d'urbanisme et de développement de la Région Flandre-Dunkerque, pour son aide et le prêt d'ouvrages de référence.

Nathalie Dominique, architecte-urbaniste, directrice des projets urbains, AGUR Agence d'urbanisme et de développement de la Région Flandre-Dunkerque, pour ses informations et pour la visite du Grand Large et sa conférence sur le projet Neptune le 5 octobre.

Patrick Le Bellec et Anne Rivolet, coordinateurs du projet Opener, mission Art et Espace public, Direction des musées, Ville de Dunkerque, pour le temps consacré et pour la visite du projet Jardins-barges.

Le service cartographie de la Ville de Dunkerque pour le plan de la ville.

La Ville de Grande-Synthe pour le plan de la ville et la vue des projets au Courghain.

L'Office de tourisme de Dunkerque pour les informations et le plan hors texte.

Les organismes et institutions qui ont soutenu cette journée :

- la Province du Brabant wallon
- la Wallonie

<i>Remerciements</i>	5
<i>Table des matières</i>	7
<i>Avant-propos</i>	9
DUNKERQUE	11
<i>Neptune et le Master Plan</i>	19
<i>Le Grand Large</i>	23
<i>Dunkerque Cœur d'agglomération</i>	29
<i>Les rénovations des quartiers sud</i>	33
<i>Les Jardins-barges</i>	37
GRANDE-SYNTHE	41
<i>Le Courghain – Rénovation urbaine</i>	47

Avant-propos

Dunkerque et son agglomération se sont développées à une vitesse fulgurante dans les années 60, suite à l'installation de la sidérurgie à front de mer et au développement du port. En 10 ans, la population est passée de 120 000 à 220 000 habitants. Pour les loger, des programmes d'urbanisation rapide furent mis en place sans plan d'ensemble pour l'agglomération. Le territoire s'est couvert d'HLM de façon presque anarchique, Dunkerque ne se distinguant plus parmi les autres communes, sinon par la relative ancienneté de son centre-ville.

À la fin des années 70 et dans la décennie qui suivit, la crise économique provoqua la perte de 11 000 emplois dans l'ensemble de l'agglomération, avec comme corollaire, l'apparition de friches industrielles et de problèmes sociaux.

Pour y faire face, Dunkerque s'est attelée à la reconversion de ses friches industrielles et portuaires, cherchant de nouvelles activités pour réanimer son territoire et se positionner comme cœur de l'agglomération. Ces dernières années, les chantiers de Dunkerque ont pris une orientation durable, en plaçant les questions de respect de l'environnement, d'économie d'énergie, de mobilité et de bien-être de la population au centre de la réflexion.

Au sein de l'agglomération, la ville de Grande-Synthe se démarque par son dynamisme dans la préservation de la biodiversité et dans la recherche du mieux-vivre ensemble. Active dans ces domaines depuis la fin des années 70, elle mène actuellement des opérations de rénovation urbaine d'une ampleur jamais vue dans la région.

La visite guidée « Dunkerque : en chantier pour une ville durable », organisée les 5 et 6 octobre 2012 par la Maison de l'urbanisme du Brabant wallon, permet de découvrir une partie significative des projets urbanistiques en cours à Dunkerque et à Grande-Synthe.

Les pages qui suivent se veulent un résumé des différents chantiers découverts au fil de la visite. Elles ne visent en aucun cas l'exhaustivité.

Les textes de ce dossier sont écrits par Agnès Chevalier, animatrice à la Maison de l'urbanisme du Brabant wallon. La mise en page est de Béatrice Fellemans, du Centre culturel du Brabant wallon.

DUNKERQUE



Fig.0 Vue du beffroi depuis le quai de la Citadelle

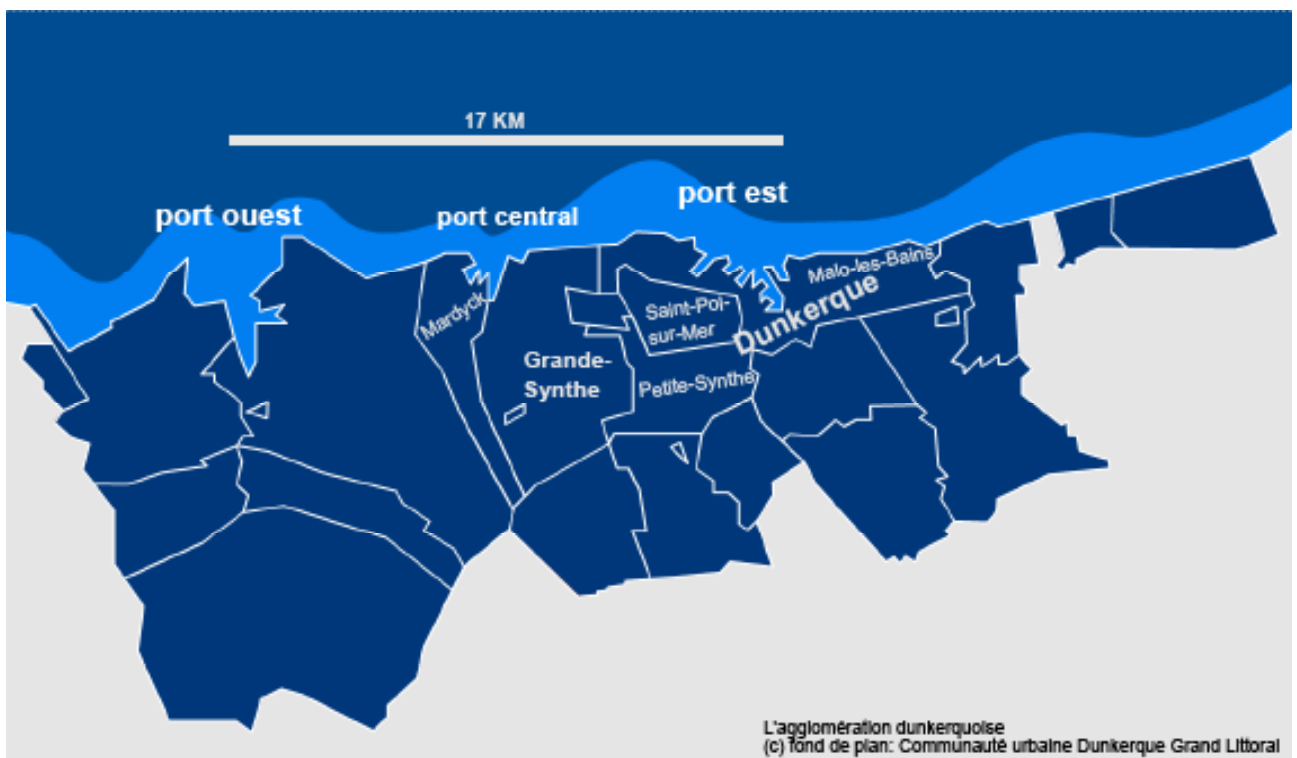


Fig.1 Les communes de l'agglomération

Situation géographique

L'agglomération dunkerquoise

L'agglomération dunkerquoise est située sur le littoral de la Mer du Nord et s'étend de la frontière belge à Grand-Fort-Philippe près de Gravelines. Elle rassemble 210 000 habitants répartis sur 18 communes autonomes. Le littoral de l'agglomération présente deux visages : à l'est une plage de 15 km s'étirant de Malo-les-Bains à Bray-Dunes ; et à l'ouest, le port et les industries lourdes étalés sur 17 km, de Dunkerque à Gravelines.

Les terres de ces communes sont situées légèrement sous le niveau de la mer. Avant l'implantation humaine, elles étaient naturellement protégées de l'eau salée par un cordon de dunes. Mais les inondations étaient fréquentes. À partir du Moyen Âge, de vastes travaux de drainage ont été réalisés : creusement de fossés et de canaux non navigables servant à l'évacuation des eaux (comme l'actuel canal exutoire situé entre Dunkerque et Malo-les-Bains). Le Dunkerquois est une région de polders, parcourue de canaux et de fossés de drainage, aussi appelés watingues ou watergang selon leur ampleur.

Le bâti urbain est presque continu au centre de l'agglomération, de Grande-Synthe jusque Leffrinckoucke, en passant par Dunkerque. Les limites des territoires communaux se devinent vaguement à l'emplacement des principales voies de communication (routes, chemins de fer et canaux).

L'autonomie administrative des 18 communes est complète. Mais elles ont choisi de mutualiser une partie de leurs compétences en une vaste « Communauté urbaine Dunkerque Grand Littoral » qui permet à l'agglomération de se positionner sur la scène nationale. La Communauté urbaine est notamment active en matière de grands travaux, de logement, de culture, de sport, de gestion des déchets et de soutien aux projets des communes à l'échelon national et international.

Le port de Dunkerque, devenu Port Autonome sous la tutelle de l'État en 1965, est appelé Grand Port Maritime depuis un changement de législation en 2007. À l'origine situé à Dunkerque, il s'est agrandi vers l'ouest à partir de la fin des années 50, suite à la décision de l'État de favoriser l'implantation de la sidérurgie sur l'eau dans le Dunkerquois. Le Grand Port Maritime de Dunkerque s'étend sur les communes de Dunkerque, Grande-Synthe, Mardyck, Loon-Plage et Gravelines. Le foncier des terrains portuaires échappe au contrôle des communes.

Dunkerque

Dunkerque est actuellement composée de quatre communes fusionnées : Dunkerque-centre, Malo-les-Bains, Petite-Synthe et Mardyck. L'ensemble de ce territoire compte 70 000 habitants. Les grands projets détaillés dans les pages qui suivent concernent Dunkerque-centre, c'est-à-dire le territoire du Dunkerque historique, antérieur aux années 60.

Dunkerque-centre, ou plus simplement « Dunkerque » comme disent les habitants, compte environ 22 000 habitants, répartis en différents lieux-dits, secteurs et quartiers. Du nord au sud, on rencontre : le Grand Large, les quartiers du centre (Glacis, Victoire, Théâtre, République), et le quartier Soubise. À gauche de ces quartiers, on trouve aussi le lieu-dit « la Citadelle » entouré par les bassins portuaires et le quartier de la Gare. Quatre autres quartiers font encore partie de Dunkerque-centre : l'île Jeanty à l'ouest du canal du même nom qui prolonge celui de Bourbourg, le Carré de la Vieille, le Jeu de Mail et la Basse-Ville au sud, de l'autre côté du canal de jonction.

À l'est, la ville est délimitée par le canal exutoire qui décrit presque un demi-cercle, depuis l'entrée du port de plaisance au nord jusqu'au canal de Bergues qu'il rejoint au sud. Le canal exutoire entoure le Grand Large, le centre, Soubise et Basse-Ville. Il sépare Dunkerque de Malo-les-Bains, sa voisine immédiate. Cette dernière est véritablement la plage de Dunkerque et accueille une bonne partie des équipements culturels et sportifs de la ville. Au sud et à l'ouest, les limites ne sont pas clairement matérialisées : l'île Jeanty est accolée à Saint-Pol-sur-Mer et le Jeu de Mail à Coudekerque-Branche.

Les bassins portuaires pénètrent profondément dans le cœur de Dunkerque, à moins de 600 m de la place Jean Bart, considérée par les Dunkerquois comme la place centrale de la ville. Les canaux quadrillent le sud du territoire :

- d'ouest en est, le canal de jonction
- et du nord au sud le canal de Bourbourg (prolongé par le canal de Jeanty), le canal de Bergues et le canal exutoire.

Le chemin de fer traverse le Jeu de Mail pour rejoindre le quartier de la gare. Ces canaux et la voie ferrée constituent de véritables frontières qui morcellent Dunkerque.

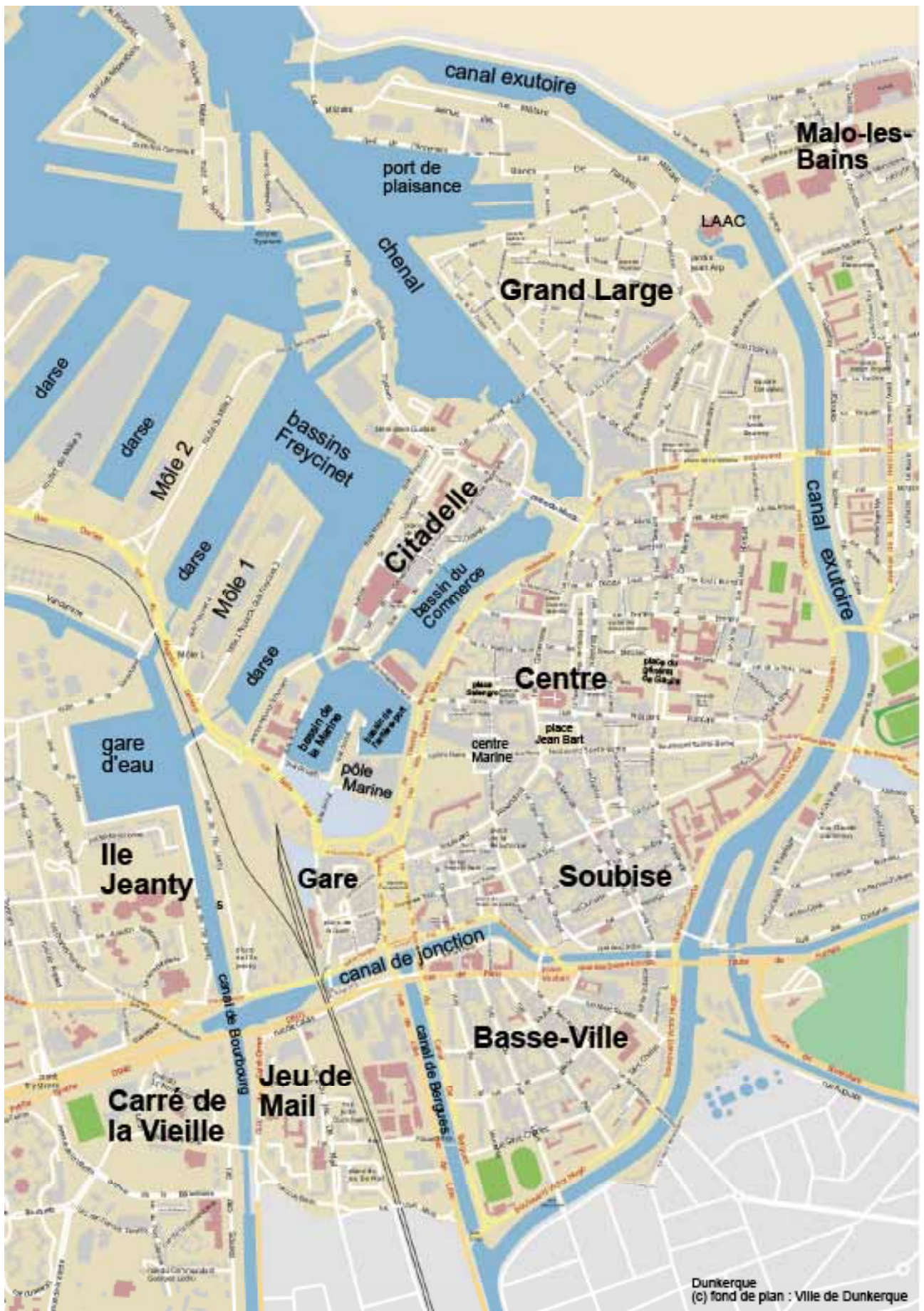


Fig.2 Plan de Dunkerque centre

Histoire de la ville

Des origines médiévales

L'histoire de Dunkerque commence vers l'an 800, quand quelques pêcheurs s'installent au bord d'une crique naturelle abritée par les dunes. Une chapelle primitive donne son nom au village : « L'église des dunes – Duinkerck ».

Dunkerque est alors une bourgade flamande qui lutte contre les marées et les inondations, l'intérieur des terres étant situé plus bas que le niveau de la mer. Au cours du XII^e siècle, les fossés de drainage (watingues), les digues, et bientôt les canaux et les écluses permettent de stabiliser le territoire. Le comte de Flandre Philippe d'Alsace (1168-1191) octroie à Dunkerque le titre de ville et en favorise le commerce. Les travaux d'assèchement, d'aménagements hydrauliques et de creusement de canaux s'intensifient.

La ville et son port se développent petit à petit au cours des siècles. L'hôtel de ville est érigé en 1233. Une enceinte de pierre flanquée de vingt-huit tours est bâtie vers 1400. Son tracé englobe l'équivalent du centre-ville actuel. L'église Saint-Éloi et sa tour-beffroi sont construites à partir de 1450.

Guerres, corsaires et fortifications aux Temps Modernes

Un siècle plus tard, Dunkerque se retrouve au milieu de la tourmente des conflits entre l'Espagne, les Provinces-Unies, la France, et l'Angleterre. L'activité de « course » des corsaires, chargés de capturer tout navire commercial ennemi, commence et se règle tout à peu à peu. Les navires hollandais en sont les premières victimes. Au cours du XVII^e siècle, les Espagnols puis les Anglais érigent la première enceinte bastionnée et une forteresse à l'entrée du port, qui donnera son nom à l'actuelle île de la Citadelle.

En 1662, Louis XIV rachète Dunkerque aux Anglais. Il fait agrandir et fortifier la ville par son ingénieur Vauban. Sous son règne, la ville passe de 5 000 à 14 000 habitants. Le port est transformé et modernisé pour la guerre. Il peut désormais accueillir les plus grands navires du royaume et abrite de nombreux corsaires dont le célèbre Jean Bart. Le quartier de Basse-Ville, avec ses rues larges et perpendiculaires, est dessiné par Vauban.

En 1713, le traité d'Utrecht qui met fin à la guerre de Succession d'Espagne exige le démantèlement complet des fortifications.

Le port de Dunkerque se développe alors principalement comme un port de commerce et de pêche. Les premières industries fleurissent notamment dans le Carré de la Vieille. La ville se modernise. La population double presque en moins d'un siècle. De nombreuses maisons et hôtels particuliers sont construits. Ils doivent respecter un règlement d'urbanisme strict, surveillé par un échevin des travaux. On en voit la marque dans les maisons anciennes du quartier Soubise. La Révolution française et les guerres napoléoniennes se déroulent sans marquer la physionomie de la ville.

La révolution industrielle : l'essor du port

En 1848, la ville est reliée au chemin de fer. Et en 1879, le ministre des travaux publics Charles Freycinet initie des travaux d'envergure qui feront de Dunkerque le troisième port de France : creusement d'un nouveau bassin muni de quatre darses* et du canal de l'île Jeanty. Il favorise l'implantation de chantiers de construction navale au nord-est du port, sur le territoire aujourd'hui appelé le Grand Large.

De nouvelles industries s'implantent : chimie, secteur agroalimentaire et sidérurgie. À la même époque, l'entrepreneur Gaspard Malo crée la cité balnéaire qui deviendra Malo-les-Bains à l'est de Dunkerque, sur la rive droite du canal exutoire.

La Première Guerre mondiale amène des destructions. Le port continue malgré tout à se développer. Dunkerque est bombardée mais elle n'est pas occupée.

La Seconde Guerre mondiale et la Reconstruction

Fin mai 1940, lors de l'opération Dynamo qui a pour but d'évacuer plus de 330 000 soldats britanniques, français et belges pris en tenaille par l'armée allemande, Dunkerque est bombardée par un feu soutenu. La ville et le port sont en lambeaux lorsque les Allemands se rendent maîtres de la ville le 4 juin.

Dès le lendemain de la guerre, la reconstruction s'organise. Elle prendra une dizaine d'années pour le port et une vingtaine pour la ville. Le port est reconstruit à l'identique et sera bientôt étendu vers l'ouest. Les bassins sont dégagés, les écluses réparées. L'ensemble est modernisé. Les Ateliers et Chantiers de France, chantiers de construction navale fondés en 1898, reprennent du service.

Côté ville, la situation est catastrophique : moins d'un tiers des immeubles sont encore utilisables. Il n'y a plus ni eau, ni gaz, ni électricité. Les habitants reviennent, environ 10 500, soit un peu moins de la moitié de la population d'avant-guerre. Ils se logent comme ils peuvent, dans des caves ou des anciens blockhaus. Bientôt des baraquements et des chalets américains préfabriqués sont installés. Mais ces solutions provisoires ne sont pas adaptées aux conditions climatiques.

En octobre 1944, le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme est créé. Il organise et contrôle le réaménagement et la reconstruction des villes détruites à travers toute la France.

La même année, Théodore Leveau est nommé urbaniste en chef de la reconstruction de Dunkerque. Il subdivise le territoire de l'agglomération en deux zones : celle pour l'habitation et celle pour l'industrie. Il conserve en grande partie l'ancien tracé des rues, mais en bâtissant des immeubles collectifs afin d'aérer le centre.

* Les darses sont des plans d'eau, séparés par des terre-pleins – aussi appelés môles – bordés de quais.

Jean Niermans le rejoint en 1946 comme architecte en chef. Il aurait souhaité plus de liberté pour dessiner la ville. Les premiers immeubles, situés place Jean Bart sont livrés en 1949. Dunkerque se reconstruit en suivant les théories modernistes : il faut de l'air et de la lumière ! Les voiries sont larges pour accueillir l'automobile, les immeubles collectifs (rez + 4) lumineux et bien équipés, les intérieurs d'îlots verts et aérés.

De développements en ruptures

En 1958, Dunkerque et ses environs sont choisis pour accueillir le complexe sidérurgique Usinor. L'usine est mise en service par phases successives de 1960 à 1968. Et la construction d'immeubles d'habitation suit l'arrivée de la main-d'œuvre (jusqu'à 11 000 salariés dans les années 70). C'est l'époque des barres d'HLM construites en « chemin de grue » et du développement des villes en bordure de Dunkerque, notamment Saint-Pol-sur-Mer, Grande-Synthe, Petite-Synthe, Coudekerque-Branche et Capelle-la-Grande. Dunkerque perd sa prépondérance. Elle est presque noyée au milieu de ses voisines. Chaque ville construit jusqu'aux limites administratives de son territoire, produisant

ainsi une agglomération bâtie de plus de 200 000 habitants mais sans unité administrative. En 1961, Malo-les-Bains fusionne avec Dunkerque. Huit ans plus tard Petite-Synthe et Rosendaël suivront le mouvement, mais les autres villes restent totalement autonomes.

En 1965, le port devient Port Autonome, sous la tutelle de l'État. Il se déploie désormais vers l'ouest. Un nouveau port est inauguré en 1975, à plus de quinze kilomètres du centre de Dunkerque. Peu à peu, les bassins du port historique situés à proximité du centre-ville deviennent obsolètes, ne pouvant accueillir les navires de grande dimension.

Début des années 80, le contexte économique et social devient plus difficile. Au cours de la décennie, 8 000 emplois directs et indirects sont perdus dans l'agglomération. Dunkerque prend conscience des limites de son modèle de développement et cherche de nouvelles solutions. En 1987, la fermeture du chantier naval de la Normed (dernière appellation des Ateliers et Chantiers de France) frappe durement la ville : 3 500 emplois disparaissent. Avec la désaffectation progressive de l'ancien port, c'est maintenant 180 ha de friches industrielles et 120 ha de bassins portuaires qui sont à reconvertir, à quelques centaines de mètres

Fig.3 La place Jean Bart et les premiers immeubles de la Reconstruction





Neptune et le Master Plan

Les origines

À partir des années 50, le territoire de Dunkerque a été divisé en deux secteurs distincts qui se sont développés sans véritable relation : d'un côté un port au développement exponentiel et de l'autre une petite ville qui peine à maintenir sa primauté au sein de l'agglomération, tant ses voisines ont pris de l'ampleur avec le développement industriel à l'ouest du territoire.

Au cours des années 80, le port historique de Dunkerque, situé à quelques centaines de mètres du centre-ville, se vide peu à peu. Ses écluses d'accès et ses bassins sont trop modestes pour accueillir les grands cargos et les superpétroliers. Ses entrepôts ne suffisent plus pour répondre aux besoins du commerce. Dès les années 70, le Port Autonome se tourne vers l'ouest, délaissant le vieux port à l'est. En 1987, le plus grand chantier de construction navale de Dunkerque, la Normed, ferme ses portes. La ville se trouve avec 180 ha de friches industrielles et portuaires autour de 120 ha de bassins. Cette zone qui s'étend depuis le canal exutoire jusqu'aux quais du bassin de l'arrière-port, est appelée la zone Neptune. C'est un no man's land de bassins désaffectés et d'entrepôts délabrés au milieu des quais déserts.

Objectifs et mise en œuvre

La Ville et la Communauté urbaine de Dunkerque réagissent. Peu à peu, le projet Neptune prend forme. Ses objectifs sont nombreux :

- réconcilier la ville et son front de mer, de manière à intégrer les quais, les bassins et les zones de friche à la vie urbaine
- raccommoder le tissu urbain en favorisant les liaisons entre la cité balnéaire de Malo-les-Bains au nord-est, la Citadelle, le centre-ville et les quartiers sud

- renforcer l'offre commerciale
- installer de nouvelles activités génératrices d'emploi en centre-ville

Pour dessiner le plan d'urbanisme de ce projet ambitieux, les responsables du projet choisissent Richard Rogers, architecte londonien qui possède déjà l'expérience de la requalification des docks de Londres.

En 1991, l'agence Richard Rogers Partnership présente non pas un plan d'urbanisme mais un Master Plan, c'est-à-dire un guide d'orientation travaillant sur les axes structurants et les fonctions mais sans donner d'indication quant à l'architecture des bâtiments. Le souhait est de respecter au mieux l'esprit du lieu, les témoins patrimoniaux utilisables et les aspirations des Dunkerquois. Richard Rogers prévoit le développement de son Master Plan sur trente ans. Il offre une véritable vision stratégique de développement du territoire. Son agence accompagne la mise en œuvre du projet qui évolue au fil des opportunités ou des obstacles.

Pour concrétiser le Master Plan, la Ville crée successivement deux Zones d'aménagement concerté : la ZAC des Bassins en 1992, qui concerne la Citadelle et les bassins du Commerce, de la Marine et de l'arrière-port, ainsi que la ZAC du Grand Large en 1995, qui concerne la zone entre la Citadelle et Malo-les-Bains, à l'exception de 34 ha de friches de la Normed, constituant un périmètre de garantie jusqu'en 2004. Outre ces deux secteurs, le Master Plan prévoit de travailler sur le commerce et les espaces publics du centre-ville. Cette partie du projet est baptisée « Hypercentre ».

Outre un renforcement des axes de circulation et du réseau de transport urbain, le Master Plan distingue deux axes structurants principaux, à créer ou à renforcer par de nouvelles constructions :

Fig.5 Dunkerque, la Citadelle et les bassins du port est vus depuis le beffroi



- du nord-est au sud-est : un axe « culture » qui passe par le musée d'art contemporain (LAAC) au Grand Large, le Musée portuaire et l'université sur la Citadelle
- d'est en ouest : un axe « commerce » depuis la place Jean Bart, en passant par la rue de la Marine pour rejoindre les quais

La Société anonyme d'économie mixte de développement du Dunkerquois (S3D) est créée en 1991 pour la mise œuvre des ZAC. Elle est encore active de nos jours sur de nombreux projets dans la région.

Une des difficultés majeures du projet a été la maîtrise du foncier. La quasi-totalité de la zone Neptune était propriété du Port Autonome et non de la Ville. L'autre difficulté a été de trouver des partenaires publics ou privés pour financer les différentes phases du Master Plan.

L'implantation des bâtiments de l'université du Littoral Côte d'Opale sur la Citadelle et la création du port de plaisance de Dunkerque sont deux grandes réussites du Master Plan. Ces nouvelles activités ont véritablement ramené de l'activité au sein du périmètre du projet Neptune.

Principales réalisations

Ouvrages d'art

Construction de trois ponts mobiles pour désenclaver l'île de la Citadelle et désengorger le trafic automobile du centre-ville :

- le pont de la Citadelle (1993)
- le pont de l'université (1993)
- le pont de la Bataille du Texel (1994)



Fig.6 Le pont de l'université, à l'extrémité sud de la Citadelle

Équipements universitaires

En 1991, l'université du Littoral Côte d'Opale est créée à Dunkerque et sur trois autres sites (Boulogne-sur-Mer, Calais et Saint-Omer) qui se répartissent les programmes d'étude.

Les bâtiments de Dunkerque sont des créations neuves, à l'exception du collège Lamartine en centre-ville et des anciens entrepôts de tabac du XIX^e siècle sur la Citadelle.

La majorité des bâtiments universitaires se situent sur la Citadelle et le môle du Pertuis Amont.

Les premiers logements étudiants ont été créés au nord du site, juste à l'entrée sud du Grand Large. Les principaux bâtiments à front d'eau sont :

- le centre universitaire de la Citadelle (1995 - 1998) qui prolonge et se marie à l'un des deux anciens entrepôts de tabac de 1869.
- le restaurant universitaire (1992)
- les bâtiments de la Maison de la recherche en environnement industriel (MREI) de Dunkerque (1996)
- la bibliothèque (1996)



Fig.7 Le centre universitaire de la Citadelle



Fig.8 Hall du centre universitaire de la Citadelle, liaison avec l'ancien entrepôt de tabac

D'autres centres d'enseignement ont été créés dans le cadre du Master Plan. Citons le CEFRAL Centre européen de formation de la restauration et de l'alimentation pour le littoral, situé dans le secteur du Grand Large (1995).

Équipements maritimes

En centre-ville, autour des bassins de la Marine et du Commerce :

- deux ports de plaisance et capitainerie
- gare maritime

À l'extrémité nord du secteur du Grand Large :

- port de plaisance et capitainerie (1993)
- pilotage (1993)
- port à sec (1998)
- criée aux poissons (1994)
- centre régional d'entraînement à la voile (1993)

Espaces publics

Aménagement des quais autour des bassins de la Marine, de l'arrière-port et du Commerce :

- promenade le long des quais
- pistes cyclables
- sécurité routière
- squares et placettes

Réaménagement de quatre places en centre-ville en vue d'augmenter la convivialité :

- plantations
- réduction de l'emprise de la voiture notamment par la création d'un parking souterrain sous la place Jean Bart (1994)
- création de zones piétonnes



Fig.9 La place Jean Bart



Fig.10 L'Axe Marine

Aménagement de l'Axe Marine, une voie de circulation piétonne qui relie la place Jean Bart au parc et au bassin de la Marine en traversant le Centre Marine, un espace commercial. Traitement paysager par l'artiste Richard Nonas (1995).

Réaménagement du parc de la Marine (1995).

Espaces commerciaux

Construction de deux espaces de commerces :

- le centre Marine, à proximité de la place Jean Bart, qui accueille des commerces alimentaires et vestimentaires (2001)
- le pôle Marine sur le bassin de l'arrière-port qui contient un cinéma ainsi que des grandes enseignes de sport et loisirs (1999)

Espaces culturels

Création du Musée portuaire, en réaffectant pour cela le second entrepôt de tabac de la Citadelle (1992).

Rénovation du musée d'art contemporain (1982) qui devient le LAAC - Lieu d'art et d'action contemporaine (2005).

Logements

Logements dans la partie sud du Grand Large, à proximité de la place du Minck.



Fig.11 Le LAAC

Sources

Alice THOMINE (dir.), *Dunkerque en projet : Neptune 1989-1999*, Dunkerque, 1999

Site du bureau Architecture Studio, www.architecture-studio.fr/fr/projets/dq1/universite_de_la_citadelle.html

Site officiel des ports de plaisance de Dunkerque, <http://dunkerque-marina.com/bassin-marine.php>

Site officiel du musée portuaire, <http://www.museeportuaire.com>

Site officiel du LAAC, <http://www.ville-dunkerque.fr/fr/sortir-adunkerque/les-musees/lieu-dart-et-action-contemporaine/presentation-du-l-a-a-c/index.html>



Le Grand Large

Contexte

Le lieu-dit Grand Large est situé au nord-est de la ville de Dunkerque. Il est encadré par le canal exutoire, qui sépare Dunkerque de Malo-les-Bains, et le chenal qui mène au bassin du Commerce. Ce secteur était principalement occupé par les chantiers navals de la Normed. Le réaménagement du Grand Large a débuté dès 1991 avec le projet Neptune, essentiellement dans son extrémité nord (cf. chapitre précédent).

Les équipements, les espaces verts et la disposition générale du quartier d'habitation aujourd'hui appelé le quartier du Grand Large ont été imaginés par Richard Rogers. À ce titre, le quartier du Grand Large fait donc intégralement partie du Master Plan de 1991. Cependant, en raison d'un périmètre de garantie de 35 ha qui couvrait jusqu'en 2004 l'emplacement de la Normed au centre de la zone concernée, la mise en œuvre du quartier a été retardée. Dans l'intervalle, la Ville de Dunkerque a pris conscience de l'importance de s'engager dans le sens du développement durable. La contrainte du calendrier et cette nouvelle orientation donnée au Master Plan permettent de considérer les constructions au Grand Large depuis 2008 comme une nouvelle phase du projet Neptune, qui sera traitée dans le présent chapitre.

Dès 2004, sur base du Master Plan et avant de désigner un urbaniste, la Communauté urbaine et la Ville de Dunkerque ont associé les promoteurs immobiliers à l'élaboration du projet de quartier d'habitat. Ils ont signé avec eux un protocole d'accord pour un partenariat public-privé, dans un objectif de véritable coproduction.

En 2005, le projet est confié à l'agence d'architecture et d'urbanisme de Nicolas Michelin (Agence Nicolas Michelin et Associés - ANMA).

Objectifs

Pour réaliser le quartier d'habitation au Grand Large, la Ville et la Communauté urbaine souhaitent que le projet tienne compte des quatre piliers du développement durable tels que définis dans leur Agenda 21 :

- environnement et cadre de vie
- gouvernance et participation
- cohésion sociale et égalité des chances
- développement économique pluriel

Il s'agit essentiellement d'un programme de logement. Avec son implantation sur une friche industrielle, il offre une alternative à la périurbanisation. La Ville souhaite favoriser une forte mixité sociale et générationnelle ainsi que de hautes performances énergétiques.

Le calendrier prévoit le terme de l'opération pour 2020. Les équipements publics, commerces et activités seront réalisés au fur et à mesure de l'arrivée des habitants.

Le quartier du Grand Large et son programme

Le quartier du Grand Large est dessiné par Nicolas Michelin à partir de la vision de Richard Rogers et du contexte du projet Neptune. Plus de 900 logements sont prévus d'ici 2020.

Son programme se décline sur quatre grands thèmes :

I. La mixité

- sociale : 40% de logements sociaux
- générationnelle : 50% de grands logements, 30% de logements moyens et 20% de petits logements (l'objectif étant d'attirer les familles en ville)

Fig.12 Le Grand Large vu depuis le beffroi



- formelle : 40% d'habitat collectif, 20% d'habitat individuel et 40% d'habitat unifamilial

II. La qualité environnementale

- isolation complète par l'extérieur
- panneaux solaires thermiques pour l'eau chaude
- toitures plates végétalisées
- récupération des eaux de pluie
- conteneurs à déchets enterrés
- raccordement des immeubles collectifs au réseau de chauffage urbain

III. La mixité fonctionnelle

- création d'un parc urbain central (1 ha)
- commerces (5 000 m²) et équipements publics prévus (30 000 m²) : crèche, maison de quartier, gymnase
- proximité des équipements déjà réalisés ou prévus dans le cadre du prolongement du projet Neptune

IV. Favoriser la mobilité douce

- création de pistes cyclables et de cheminements piétons directs vers le centre-ville
- limitation à une place de parking par logement
- traitement uniforme des voies tertiaires pour favoriser le partage de la voie publique

Concrètement, le quartier présente trois types de logements articulés à partir de deux éléments paysagers : le parc d'1 ha au centre de la zone, et les quais le long du chenal.

Le parc présente une forme de rectangle allongé et terminé en demi-cercle à son extrémité ouest. Deux rangées de maisons individuelles mitoyennes à toiture plate épousent son contour. Elles sont pourvues de jardins privatifs. Les façades varient d'une maison à l'autre, tant au niveau des matériaux que de la couleur. La palette en est limitée pour conserver une cohérence globale.



Fig.13 Le parc et les maisons individuelles au centre du quartier du Grand Large

Le long du quai, deux rangées d'immeubles à gables se dressent contre le vent. Ces immeubles collectifs à l'architecture marquante encadrent des bâtiments d'habitat intermédiaires, pourvus de terrasses étagées et plantées, rassemblés autour de jardins collectifs.

Deux cent vingt premiers logements ont été livrés en 2011 et 2012. Une seconde phase de construction est en cours.



Fig.14 Les jardins collectifs entre les immeubles à gables (à gauche) et les bâtiments d'habitat intermédiaires

Bâtiments remarquables

Les immeubles à gables (2011)

Ces immeubles, appelés aussi « Les Gables » sont les édifices les plus marquants du projet de Nicolas Michelin. Ils imprègnent fortement le paysage. Il s'agit de logements collectifs en rez + 3 avec deux niveaux supplémentaires sous toiture à double pente. Leur volumétrie évoque les façades à pignons de tradition flamande. Elle s'explique par la conception novatrice d'un système de ventilation naturelle assisté. La pointe des gables devait servir à l'aspiration de l'air.

Malheureusement, le procédé n'a pas été agréé par le Centre scientifique et technique du bâtiment, chargé de valider les procédés innovants en France. La forme des immeubles à gables ne sert donc à rien en terme technique. Mais la qualité visuelle de l'ensemble, avec ses façades aux revêtements métalliques, est telle que ces immeubles sont devenus la carte de visite et l'image de marque du tournant de Dunkerque vers le développement durable. L'Agence Nicolas Michelin et Associés espère pouvoir faire agréer le système avant la construction des nouveaux immeubles à gables prévus.

Les logements sont des appartements traversants, en duplex ou en simplex.



Fig.15 Les immeubles à gables le long des quais

La salle des Sports du Grand Large (2009)

La salle des Sports du Grand Large, dessinée par Pierre Ferret et Roland Petit, s'adosse au pignon de l'atelier d'ajustage des Ateliers et Chantiers de France, datant de la 1^{re} moitié du XIX^e siècle. La volumétrie de la nouvelle salle épouse la forme de la façade conservée et la typologie du bâtiment industriel. Deux grands faux battants en métal rouge évoquent l'ancien accès à l'atelier tout en animant la façade. Une extension discrète flanque son côté droit.



Fig.16 La salle des Sports du Grand Large

L'Escale (2011)

L'Escale est la nouvelle auberge de jeunesse de Dunkerque, imaginée par le groupement Ramery Bel'Bois associé à l'agence d'architecture Wallyn-Sezille. Elle est située au nord du secteur, à proximité du port de plaisance du Grand Large, du Lieu d'art et d'action contemporaine (LAAC) et de Malo-les-Bains, sa plage, sa piscine et sa patinoire.

Il s'agit d'un bâtiment à haute qualité environnementale, en ossature bois, qui comprend 86 chambres sur 5 niveaux.

Son architecture évoque la mer et les navires. La toiture courbe et les façades animées participent à la sensation de mouvement et de légèreté de l'édifice. Les passerelles et les perspectives multiples ouvrent un panorama remarquable sur Dunkerque et le littoral.

Le bâtiment a reçu un prix pour sa conception particulièrement attentive aux personnes à mobilité réduite.

Depuis son ouverture, l'Escale accueille de nombreux clubs sportifs, ainsi que des professionnels du monde maritime (plongeurs, scaphandriers, techniciens spécialisés).



Fig.17 L'Escale

Fig.18 L'atelier de préfabrication 2 - FRAC



L'atelier de préfabrication 2 – FRAC (fin 2012)

L'ancien atelier de préfabrication n°2 (AP2) est l'un des principaux vestiges des chantiers navals. Il conserve une place importante dans la mémoire des Dunkerquois. Le bâtiment en béton armé étale ses 75 mètres de long sur le littoral. Il fut surnommé « la Cathédrale » par les habitants.

Afin de conserver ce bâtiment remarquable, la Communauté urbaine a choisi d'y implanter le Fonds régional d'art contemporain (FRAC) actuellement situé à Rosendaël. Pour répondre à cette nouvelle fonction, les architectes Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal vont accoler à l'édifice un double en verre et en acier.

L'implantation du FRAC à cet endroit trouve tout son sens à proximité du musée d'art contemporain qu'est le LAAC tout proche.

Le pont de franchissement du Grand Large (en projet)

Prévu par le Master Plan de 1991, le pont de franchissement du Grand Large doit trouver sa place au bout de l'avenue des Bordées, pour relier le terre-plein central et le Môle 2. Sa construction permettra d'alléger le trafic autour de Dunkerque et de favoriser l'accès au littoral.

Nicolas Michelin a été choisi pour dessiner ce pont mobile bas, qui sera le pendant du pont de la Bataille du Texel et la porte d'entrée des plaisanciers arrivant à Dunkerque.

Le début des travaux est fixé à fin 2012.

Sources

Alexandre LENOIR, « Dunkerque dans 10 ans », dossier paru dans *L'Express*, octobre 2011

Alix DE VOGÜÉ et Maxime BITTER, « Dunkerque navigue entre centre et port », dans *Le Moniteur*, 21 octobre 2011, p. 129 - 138

Découvrir Dunkerque. Des projets pour une ville qui bouge, site officiel de la Ville de Dunkerque, <http://www.ville-dunkerque.fr/fr/decouvrirdunkerque/des-projets-pour-une-ville-qui-bouge/index.html>

Grands projets d'agglomération, site officiel de la Communauté urbaine Dunkerque Grand Littoral, <http://www.communaute-urbaine-dunkerque.fr/fr/grands-projets-dagglomeration/accueil-dunkerque-coeur-dagglomeration/index.html>.

Le quartier du Grand Large. Le souffle marin, site de la Société anonyme d'économie mixte de développement du Dunkerquois S3D, <http://www.s3d-dunkerque.fr/projet-neptune/38-quartier-du-grand-large>

Logements ZAC du Grand Large – Neptune Dunkerque, site de l'Agence Nicolas Michelin et Associés, <http://www.anma.fr/FR/projet/LogementsZACduGrand>

Vision urbaine. La reconquête du port, le quartier du Grand Large, Dunkerque, dépliant disponible sur le site officiel de la Ville de Dunkerque, sur <http://www.ville-dunkerque.fr/fr/decouvrirdunkerque/des-projets-pour-une-ville-qui-bouge/des-quartiers-en-mouvement/le-grand-large/index.html>



Dunkerque Cœur d'agglomération

Origines

Dans les années 2000, tout en poursuivant la réflexion du projet Neptune au Grand Large, la Communauté urbaine et la Ville prennent conscience du fait que jamais la ville de Dunkerque n'a été pensée comme le centre d'une agglomération d'importance.

En effet, l'agglomération s'est développée de manière anarchique dans les années 60 en suivant l'expansion de l'industrie à front de mer. Elle est passée de 120 000 à 220 000 habitants en dix ans, sans plan de développement pour l'ensemble de son territoire. À l'époque, Dunkerque n'a pas pu se positionner comme centre ni se munir des équipements adéquats.

Depuis les premiers chocs pétroliers et les crises économiques des années 70-80, l'agglomération perd des habitants. Elle en compte aujourd'hui 210 000 et la tendance à la décroissance de la population se poursuit.

Le centre-ville de Dunkerque est peu dense et possède de nombreux espaces indéfinis. Il semble désert et désordonné, peu attirant. Les abords des immeubles collectifs et les intérieurs d'îlots avaient été conçus comme des espaces verts lors de la reconstruction après-guerre. Ils furent peu à peu colonisés par la voiture et le bitume. Leur statut manque de clarté, le passant ne pouvant déterminer si l'espace est public ou privé.

Face à ce constat, la Ville et la Communauté urbaine décident de renforcer l'attractivité du territoire pour ses habitants, en faisant de Dunkerque un centre-ville à l'échelle de son agglomération.

Pour réaliser ce projet, la Communauté urbaine met en place un partenariat public-privé dans une optique de coproduction, dans la lignée de la procédure initiée pour le quartier du Grand Large. En 2008, à l'issue de l'appel d'offre, c'est le projet de l'urbaniste catalan Joan Busquets qui est retenu. Il sera enrichi par le travail du paysagiste Michel Desvigne.

Objectifs

Quatre objectifs principaux ont été définis :

- créer une nouvelle offre de logements, en alternative à l'étalement urbain
- accueillir de nouvelles enseignes commerciales
- renforcer l'équilibre urbain historique autour de la place Jean Bart
- rendre le centre-ville plus accessible, confortable et agréable à vivre

Pour expliquer aux Dunkerquois ces objectifs et pour recueillir leur avis sur le projet, une exposition permanente intitulée « Vision urbaine - Vision d'avenir » a été créée en juillet 2008. D'abord située dans le musée des Beaux-Arts, elle se trouve depuis 2009 à la rue Poincaré, dans un espace totalement dédié au projet.

En mars 2012, elle a été remplacée par la nouvelle

exposition « Projet urbain - Projet d'avenir » qui poursuit le même but. L'espace d'exposition est aussi une vitrine pour attirer les investisseurs.

Les premiers travaux ont commencé en 2011. L'achèvement du programme est annoncé pour 2020.

Aperçu des principaux points du projet de Joan Busquets

Les axes structurants

En se basant sur l'histoire de la ville, Joan Busquets identifie sept axes structurants qui quadrillent le centre-ville, entre le port et les canaux. Ces axes relient les espaces publics, les espaces culturels et les espaces commerciaux. Il souhaite les renforcer par un aménagement urbain de qualité créant des parcours agréables d'un bout à l'autre du Cœur d'agglomération.

L'aménagement prévu est déjà réalisé rue du Président Wilson, à proximité du centre (commercial) Marine. Il comprend :

- un traitement de la voie publique de façade à façade, sans bordures mais avec l'usage de pavements de différentes teintes pour délimiter les espaces dévolus au piéton et à la voiture
- la plantation d'arbres
- la réduction du stationnement par l'installation de micro-jardins sur des anciennes places de parking

Les rues de l'Amiral Ronarc'h et du Président Poincaré seront bientôt traitées.



Fig.19 L'aménagement de la rue du Président Wilson

Le site du théâtre

Le site du théâtre s'étend autour de la place Général de Gaulle, située à moins de 300 mètres de la place Jean Bart.

Il se présente actuellement comme un vaste espace mal défini, peu structuré et envahi par le stationnement. Trois édifices culturels majeurs y sont implantés :

- le Bateau Feu, théâtre de Dunkerque
- le musée des Beaux-Arts
- la bibliothèque municipale

L'objectif est d'augmenter l'offre commerciale et l'offre de logement autour de la place, tout en préservant une qualité de vie et un environnement

propice aux découvertes culturelles. Le développement du commerce autour de cette place doit équilibrer l'offre commerciale de part et d'autre du centre-ville, en offrant un pendant au centre et au pôle Marine.

Cette opération qui associe la Ville et trois partenaires privés s'intitule « Le Carré Théâtre ». Après une campagne de fouilles préventives en 2011, les travaux ont véritablement débuté en 2012. Ils devraient s'achever pour 2015.



Fig.20 Le théâtre sur la place Général de Gaulle en juillet 2012

L'ensemble de l'opération comprend :

1. La réouverture en 2011 du « Jardin des arts », un petit parc public situé à l'arrière du musée des Beaux-Arts. Ce parc récemment réaménagé avait été fermé depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.
2. La restauration du théâtre Le Bateau Feu. Ce théâtre a été conçu en 1963 par Jean Niermans et Jean Roussel. Il nécessite une importante restauration confiée au cabinet d'architectes Blond et Roux. Une seconde peau alternativement transparente et opaque entourera l'édifice afin d'y implanter les espaces d'accueil et les locaux techniques, tandis que le confort des salles sera amélioré.
3. La création d'un parking public souterrain de 500 places, de manière à dégager l'espace en surface.
4. La construction de 400 logements, pour partie en location et en accession, dont une résidence-service pour seniors de 80 logements et 160 logements sociaux, favorisant la mixité sociale et générationnelle. 40% de grands logements sont prévus pour attirer les familles.
5. Le développement de 12 000 m² de commerces dont une locomotive alimentaire, des moyennes surfaces et une cinquantaine de boutiques.

La place Salengro

La place Salengro est située au pied du beffroi, entre la place Jean Bart et le bassin du Commerce. Elle est actuellement cantonnée au rôle de parking, malgré sa proximité avec le centre commercial Marine et les quais. L'objectif est de renforcer la liaison entre le centre et les quais.

Le projet prévoit la construction de 1 200 m² de commerces de bouche, 60 logements, 120 places de parking souterrain et un aménagement de

l'espace public. Afin de correspondre aux besoins du quartier, un processus de concertation avec les habitants a abouti à la rédaction d'un document d'orientation. Ce document, intitulé « Paroles d'habitants », a été soumis aux architectes participant au concours.

Le projet retenu, celui du cabinet d'architectes Arostegi et Rozé, propose un immeuble organisé autour d'un jardin central, entouré d'habitations de un à cinq niveaux et dont le rez-de-chaussée sera réservé au commerce.



Fig.21 La place Salengro vue depuis le beffroi, en juillet 2012. On distingue les bassins et l'hôtel de la Communauté urbaine à l'arrière-plan

Le Môle 1

Le Môle 1 est l'un des quatre terre-pleins bordés de quais qui séparent les « darses » ou plans d'eau creusés à la fin du XIX^e siècle sous l'impulsion du ministre des Travaux publics Charles Freycinet. Il est situé à l'ouest de la Citadelle.

Il est principalement occupé par la « Halle aux sucres », un entrepôt de 13 000 m², témoin remarquable de l'architecture industrielle du XIX^e siècle. En raison de sa valeur patrimoniale, les façades du bâtiment désaffecté depuis 1990 seront en grande partie conservées pour y accueillir un centre d'interprétation de la ville constitué de plusieurs institutions : l'Institut national spécialisé d'études territoriales, le Centre de la mémoire urbaine et des archives de l'agglomération, l'AGUR, et la Direction générale du développement urbain de la communauté. Il sera aussi muni d'un *learning center* sur la ville durable.

L'architecte du projet est Pierre-Louis Faloci. Après avoir totalement évidé l'édifice, il va le cisainer en deux dans le sens de la longueur pour créer une rue intérieure, bordée de façades vitrées.

En outre, le Môle 1 accueillera un grand parking relais pourvu de navettes gratuites vers le centre, un aménagement paysager, des espaces publics et 200 nouveaux anneaux pour le port de plaisance du centre-ville.

Le quartier de la Gare

Le projet du quartier de la Gare est en cours de redéfinition. Le souhait originel de Joan Busquets était de « mieux relier la gare TGV au centre-ville ».

En raison de sa position dans la ville (cf. plan), la gare est actuellement vécue comme enclavée

et difficile d'accès, coupée du centre-ville par deux grands axes de circulation. Le premier projet prévoyait de déplacer la gare vers le centre, à proximité du pôle Marine et du parc. Devant les multiples obstacles à ce projet, c'est une nouvelle solution qui sera présentée en 2014.

Sources

Dunkerque Cœur d'agglomération, site officiel de la Communauté urbaine Dunkerque Grand Littoral, <http://www.communaute-urbaine-dunkerque.fr/fr/dunkerque-coeur-dagglomeration/accueil-dunkerque-coeur-dagglomeration/index.html>

Le projet Dunkerque Cœur d'agglomération, Lettre d'information, n° 1 à 7, mai 2011 – avril 2012

Dunkerque, brochure de présentation de la ville pour le MIPIM 2012, salon international des professionnels de l'immobilier.

Learning center / Musée – Dunkerque, site officiel de l'architecte Pierre-Louis Faloci, <http://www.pierrelouisfaloci.com>

« La Halle aux sucres, première étape de la restructuration du Môle 1 » dans *Dunkerque magazine*, n° 204, février 2010

Paroles d'habitants pour l'aménagement du secteur Salengro / Ronarc'h à Dunkerque, brochure éditée pour Dunkerque Cœur d'agglomération, avril 2011

Guide des déplacements. Simplifiez-vous la ville, brochure éditée pour Dunkerque Cœur d'agglomération, août 2012

Fig.22 La Halle aux sucres en cours de transformation sur le Môle 1





Les rénovations des quartiers sud

Contexte

Au fur et à mesure de l'avancement du projet Neptune, la Ville de Dunkerque s'est rendu compte de la nécessité de traiter aussi ses quartiers sud, traditionnellement réservés à l'habitat. Le risque était grand de créer un schisme au sein de la ville, entre les quais et le centre rénovés d'une part, et des quartiers méridionaux vieillissants et de plus en plus délabrés d'autre part.

En 2007, deux grands programmes sont mis en place avec l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU) : l'opération Quartiers en renouveau et la rénovation urbaine des quartiers Jeu de Mail et Carré de la Vieille.

L'objectif est d'améliorer la qualité et l'offre de logement dans ces quartiers et de mieux les relier au centre-ville afin de leur faire bénéficier des effets positifs des projets Neptune et Cœur d'agglomération.

Quartiers en renouveau

Lancée en 2007, l'opération Quartiers en renouveau concerne le quartier de la Gare et le quartier Soubise, dans le voisinage direct du centre-ville, et le quartier Basse-Ville situé au sud, de l'autre côté du canal de jonction.

Ces trois quartiers contiennent l'essentiel du bâti ancien dunkerquois : maisons des XVIII^e et XIX^e siècles ainsi que les premières habitations bon marché (HBM), ancêtres des HLM. À partir des crises économiques des années 70-80, ces quartiers se sont paupérisés et dégradés peu à peu. Certaines habitations insalubres étaient même exploitées par des marchands de sommeil.

L'action Quartiers en renouveau initiée par la Ville et la Communauté urbaine vise à favoriser la rénovation du bâti ancien par les propriétaires, en facilitant l'obtention de prêts et de subsides ou en soutenant par des réductions d'impôt les travaux de restauration envisagés. Le montant des aides peut atteindre entre 10 et 80% selon le type de travaux prévus.

Les logements inoccupés sont rachetés par la Ville et revendus à prix intéressant aux candidats propriétaires, contre l'engagement ferme de réaliser une série de travaux de rénovation, dans le but d'améliorer l'offre de logement en ville. Deux cents immeubles sont ciblés par cette action. Des mesures coercitives sont également mises en place pour lutter contre l'insalubrité.

Fig.23 L'opération Quartiers en renouveau près de la gare



En parallèle, de grands chantiers de rénovation des HLM du quartier Basse-Ville sont en cours depuis 2010. Les bâtiments concernés ont une valeur patrimoniale. Ils sont témoins de l'histoire de l'habitation sociale, depuis les premières habitations à bon marché (HBM) de la fin des années 20 jusqu'aux reconstructions d'après guerre. Citons :

- le HBM Charles Valentin de 1930 : seules les façades ont été conservées, l'intérieur a été totalement déconstruit et reconstruit en suivant la norme de très haute performance énergétique.
- le groupe Gustave Robelet et la tour Marchand de 1953, le long du canal de Bergues : les façades et les intérieurs sont traités, l'isolation est renforcée.



Fig.24 Le HBM Charles Valentin

Rénovation urbaine : Jeu de Mail et Carré de la Vieille

Les quartiers Jeu de Mail et Carré de la Vieille sont situés à moins de 600 mètres de la place Jean Bart et pourtant difficiles d'accès. Ils sont séparés du centre-ville par le canal de jonction bordé par la voie express venant de Grande-Synthe, et morcelés par le passage du chemin de fer et les canaux de Bergues et de Bourbourg.



Fig.25 Le bâtiment « Toiles et bâches » un des derniers témoins de l'architecture industrielle du XIX^e siècle au Jeu de Mail. À l'avant-plan, la maison de quartier temporaire.

Contrairement au quartier Basse-Ville, totalement entouré de canaux mais bien lié au centre par six ponts et passerelles, les quartiers Jeu de Mail et Carré de la Vieille sont totalement enclavés et leurs abords sont peu engageants. Ils se sont développés au XIX^e siècle autour des manufactures et industries (filature, minoterie...) qui y étaient installées. À partir des années 60, de nombreux HLM y ont été implantés pour loger la main-d'œuvre des industries sidérurgiques en plein développement. Petit à petit, ces deux quartiers se sont refermés sur eux-mêmes et les conditions de vie s'y sont dégradées, malgré un renforcement des services publics de proximité et une rénovation des équipements publics depuis 1989.

Au terme d'un diagnostic social et urbain fouillé entamé en 2002, le projet de rénovation a finalement été signé en 2007 par l'Agence nationale de rénovation urbaine, la Ville de Dunkerque et l'ensemble des partenaires, notamment les bailleurs de logements sociaux. Le calendrier annonce la clôture des travaux pour fin 2012.

Les objectifs de la rénovation urbaine sont :

- désenclaver le quartier en améliorant ses accès
- proposer une mixité des types d'appartements et de maisons (locatifs à loyer modéré ou libre, accessibles à la propriété)
- renforcer la présence des services publics en les rassemblant dans une Maison des services publics
- création de jardins et d'espaces verts pour améliorer le cadre de vie

Le programme :

- démolition de 209 logements (après relogement accompagné des habitants). Quatre résidences sont concernées par ces démolitions
- réhabilitation de 240 logements, soit de sept résidences
- construction de 219 logements sous forme de résidences d'appartements ou de maisons individuelles. Au sein de ces 219 logements, 38 sont en loyer libre et 46 en accession à la propriété
- création de la Maison de la vie associative (2007)
- construction du pôle Santé
- extension et réhabilitation de la Maison de quartier Carré de la Vieille (2008)
- restructuration de l'école Lucien Maillart (2008)
- construction de la Maison des services publics, regroupant la Maison de quartier du Jeu de Mail, la mairie de quartier de Dunkerque Sud, une antenne du CCAS et une brigade de la police municipale
- amélioration des espaces publics, avec la création d'un square, d'un jardin et d'aménagement des espaces au pied des immeubles



Fig.26 rue du Jeu de Mail : une résidence vouée à la démolition. Les tags sont le résultat du travail des habitants et de l'artiste Jessika Laranjo. Le nouvel aménagement des trottoirs est réalisé à gauche.



Fig.27 rue du Jeu de Mail, les nouvelles constructions face au bâtiment de la figure précédente

La participation des habitants est encouragée par les Ateliers de vie de quartier, organisés par les maisons de quartier pour réunir les techniciens, les élus et les habitants. Le but de ces ateliers est de transmettre l'information mais aussi d'inviter les habitants à participer à la définition des espaces publics.

5 % du total des heures travaillées sur les chantiers de cette opération sont réservées aux demandeurs d'emplois du quartier, dans une perspective d'insertion professionnelle.



Fig.28 Parole d'habitants sur les murs voués à la démolition, en association avec Jessika Laranjo

La Maison de quartier et l'artiste Jessika Laranjo ont invité les habitants, toutes tranches d'âges confondues, à s'exprimer librement sur les murs des résidences vouées à la démolition. Ces œuvres éphémères ont permis aux habitants du quartier de mieux faire le deuil des anciens logements.

Toutes les reconstructions et les réhabilitations visent au minimum la haute performance énergétique.



Fig.29 Au Jeu de Mail, des maisons à haute performance énergétique remplacent les bars d'immeubles



Fig.30 De l'autre côté du canal de Bourbourg, les nouvelles résidences au Carré de la Vieille

Sources

« Des quartiers transformés, plus modernes et plus humains » dans *Dunkerque Magazine*, n° 229, mai 2012, p. 8-12

« L'art d'habiter autrement » dans *Dunkerque Quartiers, Supplément à Dunkerque magazine*, n°228, avril 2012, p. 5

« La rénovation du Jeu de Mail est lancée » dans *Dunkerque Magazine*, n° 162, mars 2006, p. 8-12

Quartiers en renouveau. Gare, Soubise, Basse-Ville. 2007-2011 Dunkerque Programme d'amélioration de l'habitat, brochure de présentation

Compte-rendu de l'atelier de Vie de Quartier du 6 décembre 2011, site officiel de la ville de Dunkerque, <http://www.ville-dunkerque.fr/fr/je-vis-adunkerque/les-quartiers/dunkerque-sud/jeu-de-mail-carre-de-la-vieille-renovation-urbaine/index.html>

Jeu de Mail, Carré de la Vieille Rénovation urbaine, site officiel de la ville de Dunkerque : <http://www.ville-dunkerque.fr/fr/je-vis-adunkerque/les-quartiers/dunkerque-sud/jeu-de-mail-carre-de-la-vieille-renovation-urbaine/index.html>



Les Jardins-barges



Fig.31 Jardins-barges, plan schématique du secteur couvert par le projet : le plan d'eau de l'île Jeanty et les canaux de Dunkerque

Contexte et origine du projet

Le projet Jardins-barges est l'une des actions de Opener, un programme de recherches et d'actions artistiques menées dans l'espace public. Opener est conçu et mis en œuvre par la mission Art et Espace public du département Art et Médiation de la direction des musées de la Ville de Dunkerque. Ce programme vise à créer des conditions de rencontre, de travail et d'échange entre artistes et habitants pour se réappropriier la ville et l'espace public. La question centrale est « qu'est-ce que habiter en ville ? ».

Co-construit avec le collectif d'artistes paysagistes Atelier 710, le projet Jardins-barges veut relier la ville à ses canaux, à ses quartiers, à ses habitants et à la biodiversité, au moyen du Jardin reposoir à l'île Jeanty, du Jardin d'expédition (qui naviguera à la rencontre des habitants et de la flore), et de huit jardins flottants répartis entre les différents quartiers de Dunkerque le long du canal de jonction.

Le projet a été lancé en octobre 2010 pour une durée de quatre ans.

Depuis sa conception, le projet a évolué, accueillant de nouveaux partenaires :

- COLOCO, un collectif d'architectes, paysagistes et artistes « explorateurs de la diversité urbaine au moyen d'architectures, paysages, films et installations »
- Les Saprophytes, un collectif poético-urbain d'architectes et paysagistes
- L'Aduges, l'Association dunkerquoise de gestion des équipements sociaux, dont les maisons de quartier font partie
- Villenvie, association qui promeut, soutient et anime toute action à caractère social ou socio-éducatif sur le territoire de Saint-Pol-sur-Mer (voisin de l'île Jeanty)
- Les Papillons Blancs, association d'accueil et d'accompagnement des personnes handicapées mentales

La Ville de Dunkerque, la Communauté urbaine, la région Nord-Pas de Calais, les Voies navigables de France, le Grand Port Maritime de Dunkerque et la Caisse des dépôts participent au projet par leur aide financière ou matérielle.

Programme

Les Jardins-barges

À partir d'octobre 2012, huit jardins seront réalisés sur des barges amarrées dans les différents quartiers de Dunkerque qui bordent le canal de jonction (île Jeanty, Carré de la Vieille, Jeu de Mail, Basse-Ville, Gare, Soubise...). Ces jardins flottants seront imaginés et construits en collaboration avec des groupes d'habitants, encadrés par un artiste ou un collectif et une équipe pluridisciplinaire (paysagistes, botanistes, urbanistes, etc.).

Les habitants seront invités à prélever des échantillons de flore dans leur quartier pour peupler leur jardin-barge. Ces expéditions botanistes permettront de découvrir la biodiversité de Dunkerque mais aussi de relier les canaux à la vie des Dunkerquois. Les canaux sont en effet la propriété des Voies navigables de France et ont été conçus uniquement dans un but technique, lié au port ou au drainage des polders (canal exutoire). Aucun aménagement de promenade n'y est prévu. Les passerelles y sont rares.

En 2013-2014, toutes les barges devenues de vrais jardins flottants seront rassemblées à l'île Jeanty.

Le Jardin reposoir

Ce jardin, qui constitue le cœur actuel du projet, est situé sur les 13 ha du site de la gare d'eau de l'île Jeanty, un bassin fluvial de 230m de côté. L'île Jeanty est un lieu-dit séparé du centre-ville par le chemin de fer et par le canal de Bourbourg. C'est un espace enclavé, le long de la frontière du territoire de la ville de Saint-Pol-sur-Mer. Il est bordé au nord par un site industriel, à l'ouest par les immeubles HLM de Saint-Pol-sur-Mer et au sud

par les maisons basses des anciens marins. Les premiers travaux au Jardin reposoir ont débuté en octobre 2010.



Fig.32 Au premier plan, le port de plaisance et les bâtiments universitaires du môle du Pertuis amont, à l'arrière-plan, la gare d'eau de l'île Jeanty et le Jardin reposoir

Le Jardin reposoir joue plusieurs rôles au sein du projet :

- un espace d'expérimentation de nouvelles méthodes de jardinage, dont la gestion différenciée des espaces verts
- un lieu d'accueil où seront assemblés les huit jardins flottants à l'issue du projet
- un parc urbain pour et par les habitants du quartier

Le Jardin reposoir est dessiné à partir du couvert végétal existant, en conservant au maximum les anciennes haies et les arbres préexistants. Le tracé du jardin est dessiné entre des zones de tonte et des zones de fauche permettant le développement des espèces végétales et l'accueil de la faune.

Au sein de cet espace qui entoure le bassin de la gare d'eau, des terrasses en bois munies de bancs ou de dossiers, dénommées « observatoires », offrent au promeneur un lieu de détente et un point de vue sur la ville Dunkerque et sur sa flore.



Fig.34 Le Jardin Que Dalle



Fig.33 Observatoire et gare d'eau de l'île Jeanty

Le Jardin reposoir accueille aussi six jardins thématiques plantés à l'intérieur de grands cadres de bois spécifiquement aménagés sur place. Les six jardins reprennent les différents milieux observables à Dunkerque. Cinq jardins sont déjà réalisés :

- le « Jardin Que Dalle » est planté dans le bitume du quai de la gare d'eau : saules, sédums et plantes pionnières colonisent la zone. Les gravats enlevés pour planter les végétaux servent sur place de paillage pour les plantations.
- le « Jardin de jardinage » utilise les plantes échappées des jardins et des potagers
- le « Jardin du couvert » accueille les arbustes et les plantes d'ombre
- le « Jardin du découvert » est consacré aux plantes des dunes
- le « Jardin extraordinaire ou extra-terrestre » accueille la sculpture Sputnik de Nikolai Polissky et les plantes voyageuses d'Outre-Mer.

Au fil de l'avancement du Jardin reposoir, les riverains ont fait évoluer le projet en proposant des compléments, en faisant part de leurs envies pour un espace vert public véritablement partagé. C'est ainsi que sont nées les tables pour le pique-nique, le jeu pour enfants, les plantations d'arbustes fruitiers. Le projet est par nature ouvert et évolutif, à l'écoute des besoins et des souhaits des habitants.

Sources

Atelier 710, *Esquisse Jardins-barges* – semaine du 22 février 2010, présentation du projet disponible sur <http://www.ville-dunkerque.fr/fr/decouvrirdunkerque/des-projets-pour-une-ville-qui-bouge/des-quartiers-en-mouvement/projet-jardins-barges/index.html>

Découvrir Dunkerque. Projet Jardins-barges, site officiel de la Ville de Dunkerque, <http://www.ville-dunkerque.fr/fr/decouvrirdunkerque/des-projets-pour-une-ville-qui-bouge/des-quartiers-en-mouvement/projet-jardins-barges/index.html>

OPENER – Dunkerque. Programme de recherches et actions artistiques dans l'espace public, Dossier et communiqué de presse Entretien avec Anne Rivolet et Patrick Le Bellec, juillet 2012



Fig.35 Le Jardin du jardinage, au pied des HLM de Saint-Pol-sur-Mer

GRANDE-SYNTHE



Fig.36 La place de l'Abbé Pierre à Grande-Synthe

Situation géographique



Fig.37 Plan schématique de l'ensemble du territoire communal © Ville de Dunkerque

Grande-Synthe est une ville de l'agglomération de Dunkerque, située à une dizaine de kilomètres à l'ouest de celle-ci, entre Saint-Pol-sur-Mer et Petite-Synthe d'un côté et Mardyck de l'autre. Bien que l'ensemble du territoire de l'agglomération soit bâti sans discontinuité entre les différentes localités, Grande-Synthe jouit d'une autonomie administrative et économique complète. Il s'agit bien d'une ville à part entière, contrairement à Petite-Synthe et Mardyck qui ont fusionné avec Dunkerque. La fusion entre Saint-Pol-sur-Mer et Dunkerque est en cours de négociation.

Grande-Synthe est établie à trois kilomètres environ du littoral. Son territoire en bord de mer accueille la majeure partie du site Usinor, ainsi que la partie centrale du Grand Port Maritime - anciennement Port Autonome - de Dunkerque. Au sud, la ville est bordée par l'autoroute A16, une grande gare de triage et une seconde zone industrielle qui s'est développée à partir des années 80.

Comme Dunkerque, Grande-Synthe est implantée dans une zone de polders : les fossés - dits watergang ou watringues - parcourent le territoire municipal jusqu'au lac du Puythouck. Cette étendue d'eau couvre le site d'extraction du remblai de l'autoroute. L'ensemble du réseau hydrographique a été valorisé en espaces verts pour favoriser la biodiversité.

Avec ses espaces verts, son réseau hydrographique et sa politique volontariste en matière d'écologie – depuis 1995 les produits chimiques sont bannis des services techniques municipaux – Grande-Synthe est devenue en 2010 la Capitale française de la biodiversité. La ville compte plus de 23 500 habitants.

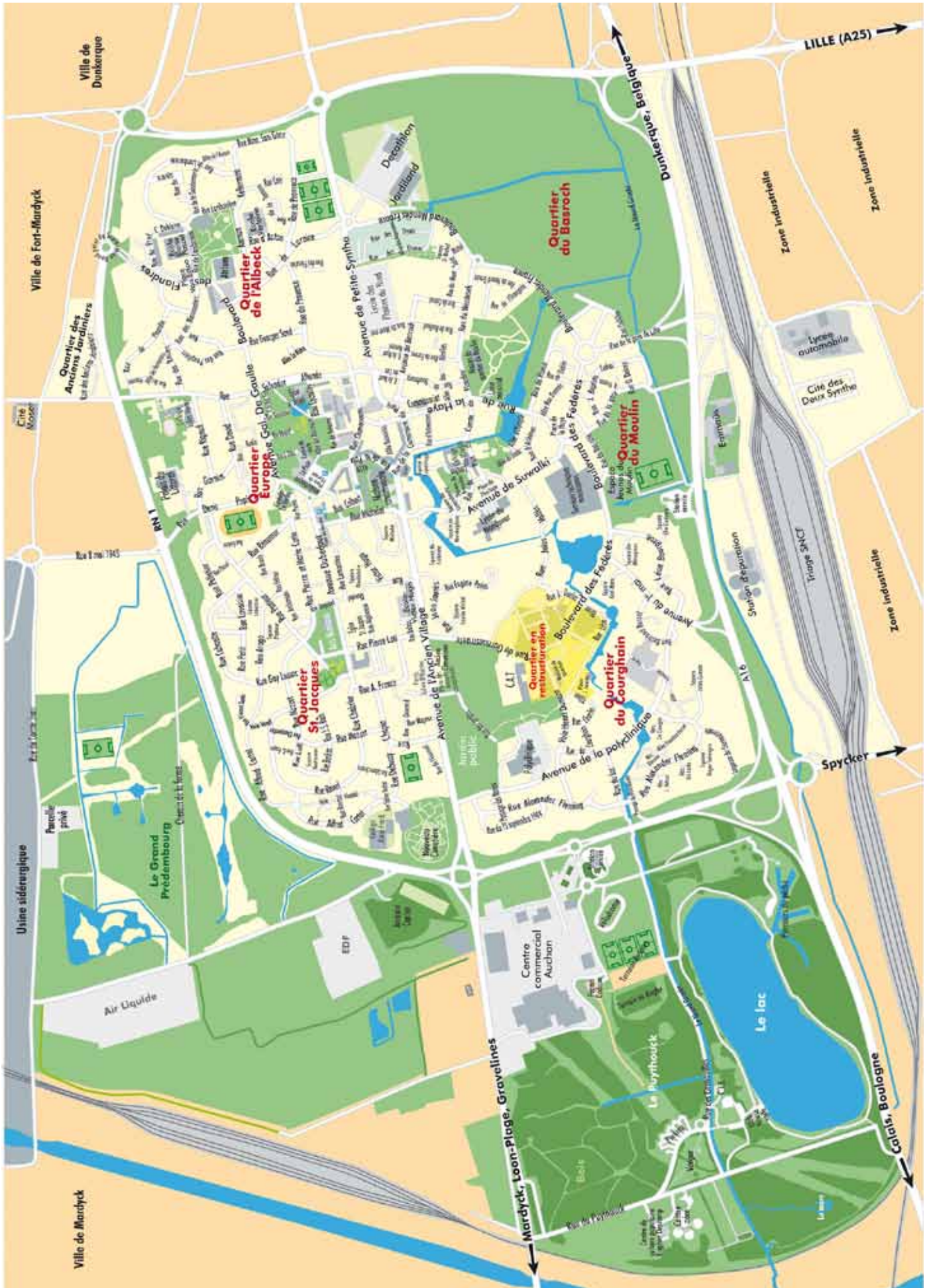


Fig.38 Plan de Grande-Synthe © Ville de Grande-Synthe

Histoire de la ville

Aux origines

Probablement née au Moyen Âge, Grande-Synthe est un village d'agriculteurs. Ses habitants vivent de l'exploitation de terres qui sont protégées par une digue élevée au XIII^e siècle. Pendant tout l'Ancien Régime, le village reste modeste, vivant à une moindre échelle les bouleversements qui touchent Dunkerque et sa région.

L'impact des deux guerres mondiales

Lors de la Première Guerre mondiale, la côte sablonneuse au nord du village est transformée en aérodrome militaire. Dunkerque, Grande-Synthe et la côte ne seront pas conquises par les armées allemandes. Après la guerre, l'aérodrome est maintenu et renforcé par l'armée française. Le village s'étend alors autour de l'axe « Calais-Dunkerque » (N1 actuelle). Il compte 15 grosses fermes, 3 moulins et plus de 350 maisons.

En 1940, les Allemands s'emparent de la ville et de son aéroport qui représente un atout stratégique contre l'Angleterre. Grande-Synthe est plusieurs fois bombardée au cours du conflit. Le 15 septembre 1944, les Allemands en déroute chassent les Grand-Synthois et font sauter leurs maisons pendant la nuit. 239 maisons sont détruites et 132 sont sinistrées sur les 371 que comptait alors le village. Quand les habitants reviennent fin mai 1945, non seulement les maisons sont ruinées mais les terres, systématiquement minées ou envahies par l'eau salée, ne sont plus cultivables. Il faudra quinze ans pour reconstruire.

L'essor industriel et le développement des logements

En 1958, l'État décide l'implantation du second pôle national sidérurgique sur l'eau dans le Dunkerquois. Usinor est mis en service par phases successives de 1960 à 1968. Le complexe s'étend essentiellement sur le territoire municipal au nord de Grande-Synthe. Cet événement va façonner ex-nihilo un nouveau paysage urbain. Les anciens terrains maraichers à l'est du bourg deviennent une immense zone à urbaniser en priorité (ZUP) qui prévoit 6 200 logements pour la main-d'œuvre venue des quatre coins de France et de Méditerranée. En parallèle, le port ouest et les industries pétrochimiques se développent.

Il faut loger au plus vite un nombre sans cesse croissant de travailleurs. Grande-Synthe devient la cité dortoir « Usinor-ville ». La ZUP de Grande-Synthe, achevée en 1972, a été pensée dans l'urgence, selon les principes des années 60 : grands ensembles d'immeubles autour d'espaces très vastes et de voiries surdimensionnées. On construit au plus vite des barres d'immeubles en chemin de grue. Le mode d'attribution des logements contribue à la ségréga-

tion des populations. Les immeubles de la ZUP accueillent 30 % de ménages étrangers et 75% d'ouvriers, tandis qu'Usinor favorise le logement de ses cadres en dehors de Grande-Synthe, notamment à Malo-les-Bains.



Fig.39 Barre d'immeuble HLM construite dans les années 60

Dès 1971, la municipalité réagit contre cette situation. La taxe professionnelle qui représente 90% de ses recettes est investie pour doter la ZUP d'équipements collectifs : enseignement, santé, culture et sport. Des espaces verts sont créés. Une vie associative riche et dynamique voit le jour.

En 1974, pour contrebalancer l'influence d'Usinor dans la ville, la Communauté urbaine et Grande-Synthe créent la Zone d'aménagement concerté de Courghain (170 ha, au sud-ouest de la ville). Des choix urbanistiques totalement différents de la ZUP sont mis en œuvre, afin d'attirer les Dunkerquois de souche et de permettre l'accession à la propriété. Les habitants sont associés à l'élaboration du projet qui rassemble architectes, urbanistes, paysagistes et un sociologue. 3 000 logements sont construits sur les 4 500 prévus. C'est un centre dense, composé d'immeubles collectifs rassemblés autour d'une place commerçante qui voit le jour. L'ensemble est posé sur dalle. L'architecture évoque en partie les traditions flamandes, avec l'usage de briques et de pignons en façade. Les watergangs sont prolongés dans le même but.

En 1981, les habitants de l'Albeck, un quartier excentré de Dunkerque, choisissent de se rattacher à Grande-Synthe. C'est un quartier de grands immeubles collectifs qui accueille 11 000 habitants.

Les limites du développement et la recherche de solutions sociales et urbaines

À partir de 1982, la Ville entame un programme de développement social des quartiers, qui travaille

sur tous les fronts : démolitions d'immeubles vétustes, réhabilitations et reconstructions, mais aussi constructions de nouveaux équipements publics (services, équipements sportifs, culturels et pédagogiques) et mises en place de dispositifs éducatifs.

Bientôt, la crise économique entrainera des pertes d'emplois catastrophiques. Entre 1982 et 1990, les difficultés du secteur de la sidérurgie font disparaître 11 000 emplois dans l'agglomération. Grande-Synthe et sa population majoritairement ouvrière est très durement touchée. Les logements de la ZUP se vident et se dégradent rapidement. Face au délabrement de ces quartiers, la réaction de la Ville est spectaculaire : 1 750 logements sont démolis et 1 300 sont réhabilités entre 1982 et 1993.

En décembre 1999, le Comité interministériel des villes entérine le programme national de rénovation urbaine et de solidarité. Le dossier de Grand Projet de ville soumis pour l'agglomération dunkerquoise par la Communauté urbaine est retenu. Les territoires ciblés par ce dispositif sont ceux où le taux de population en difficulté est supérieur à la moyenne de l'agglomération. Pour Grande-Synthe, il s'agit des 4/5 de la ville. Dans le cadre des Grands Projets de ville, il faut une articulation forte entre le projet social et le projet urbain. Depuis 2003, les projets ont été refaçonnés pour s'inscrire dans le cadre légal mis en œuvre

par l'Agence nationale de renouvellement urbain (ANRU). Les chantiers actuels sont les héritiers de ces démarches.

Tout en prenant conscience des enjeux sociaux et urbains, Grande-Synthe s'est très tôt engagée à protéger la qualité de son environnement et à y défendre la biodiversité. Ses efforts soutenus en la matière ont fait d'elle la première « Capitale française de la biodiversité » en 2010. Cet intérêt pour les questions écologiques se retrouve dans les nouvelles constructions particulièrement soignées en matière d'économie d'énergie.

À l'heure actuelle, Grande-Synthe fourmille de projets et de réalisations. Des opérations de restructuration urbaine sont en cours sur deux larges périmètres en centre-ville et dans le quartier de l'Albeck. Trois vastes opérations de renouvellement urbain se déroulent dans le quartier de l'Europe, du Moulin et du Courghain. La plupart de ces opérations impliquent la démolition complète d'immeubles de logements ou de bâtiments publics. Ils sont remplacés par de nouvelles constructions à haute performance énergétique et au caractère contemporain fortement affirmé. Seul le projet du Courghain, qui fera l'objet de la visite guidée, sera présenté dans les pages suivantes.

Sources :

Clarisse LESEIN *Evolution ville Grande-Synthe*, octobre 2004

Découvrir Grande-Synthe. Un peu d'histoire, site officiel de la ville de Grande-Synthe, www.ville-grande-synthe.com

Fig.40 Ensemble des années 70-80 construit dans l'esprit des traditions flamandes au quartier du Moulin



Fig.46 Axonométrie des projets réalisés ou en cours au Courghain © Ville de Grande-Synthe



Le Courghain – Rénovation urbaine

Contexte : le premier quartier du Courghain

Le quartier du Courghain est situé dans la zone sud-ouest de Grande-Synthe. Il a été édifié à l'initiative de la Ville et de la Communauté urbaine de 1975 à 1982, en réaction aux formes architecturales de la ZUP et aux problèmes de ségrégation sociale induits par celle-ci (cf. chapitre précédent).

L'aménagement urbain de l'époque est pensé par une équipe pluridisciplinaire, en étroite association avec les (futurs) habitants. La dimension participative de ce projet est une nouveauté dans les années 70. Elle répond aux souhaits de la Ville qui veut favoriser la cohésion sociale et le bien-être. Le centre du quartier est une place de 15 000 m² réalisée sur une dalle à 5 mètres au-dessus du sol et entourée d'immeubles collectifs de 250 logements sociaux. Des commerces occupent le pied des immeubles.



Fig.41 Vue aérienne de l'ancien quartier du Courghain, état en 2012
© Google earth

L'architecture au Courghain se veut à l'origine radicalement différente des barres d'HLM de la ZUP. Sur deux côtés de la place, les logements collectifs présentent des pignons en façade, évoquant la tradition flamande. Sur les deux autres côtés et le long de l'ancienne rue du Courghain, une douzaine d'immeubles en brique et en béton, construits selon des plans étoilés, disposent de terrasses étagées et végétalisées. Il s'agit de logements sociaux dessinés par l'architecte Jean Renaudie (1925-1981) qui a reçu le Grand Prix national de l'architecture en 1979 pour l'ensemble de son œuvre.

Toujours en référence au paysage local, les watergangs (fossés de drainage des eaux) sont agrandis et prolongés dans toute la moitié sud de Grande-Synthe. Par endroit, ils sont élargis pour créer des étangs.

Malgré le soin apporté dans la conception du quartier, le quotidien de ses habitants s'avère bien loin

de l'utopie rêvée. Très vite, des défauts dans la mise en œuvre des édifices apparaissent. Les terrasses végétalisées percent, amenant de l'humidité dans les logements qu'elles coiffent. Les pièces en angle aigu sont difficiles à meubler. Quelques logements n'ont même jamais pu être attribués en raison de leur disposition interne. En outre, la place et la rue du Courghain se terminent en cul-de-sac. Le quartier s'en trouve totalement enclavé et difficilement accessible. La dalle, créée pour séparer les flux de circulation, agit comme un obstacle.



Fig.42 Les immeubles de Jean Renaudie

La Ville a conscience de ces problèmes et réagit en soumettant un Grand Projet de ville en 2001 (cf. chapitre précédent). Le diagnostic préalable au dossier signale une dégradation urbaine rapide et une paupérisation de la population au centre du quartier : 30% de chômage, 18% de RMI. Le sentiment d'insécurité domine.

Suite à la création de l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU) par l'État français en 2003, la Ville modifie ses projets pour le Courghain. C'est finalement une opération de rénovation urbaine qui se met en place à partir de 2004. La convention définitive est signée en 2008.

L'opération de rénovation urbaine : le second quartier du Courghain

Comme par le passé, la démarche inclut les habitants, tant au niveau de la conception du projet qu'au niveau de l'accompagnement social et matériel des déménagements. Il est basé sur un long diagnostic, établi avec la population.

Les objectifs sont : désenclaver le quartier, favoriser la mixité sociale et restaurer le lien social tout en améliorant le cadre de vie et les conditions de logement de chacun. Pour ce faire, plusieurs mesures éducatives et sociales sont mises en place, accompagnant la transformation du quartier.

Le programme, dont la réalisation est prévue en quatre phases successives de démolitions et de reconstructions à partir de 2009, est ambitieux :

- démolition de la dalle : tous les espaces publics sont ramenés au niveau du sol et soigneusement

liés au réseau de voirie des alentours (2008-2009)

- démolition de tous les immeubles autour de l'ancienne place du Courghain (qui disparaît totalement) et de la majorité des immeubles étoilés à terrasses. Au total, les démolitions concernent 252 logements (2009-2011)
- reconstruction de 284 logements répartis dans des petites résidences, des maisons mitoyennes et des maisons individuelles. Le parc immobilier prévoit 76% de logements sociaux, 10% de location libre et 14% d'accession à la propriété (2009-2013)
- réhabilitation de trois immeubles étoilés à terrasses
- création d'une nouvelle place publique dotée de commerces : la place de l'Abbé Pierre organisée autour d'un bassin et d'une fontaine (2009)
- rénovation et extension de la maison de quartier (2009-2010)
- construction d'une nouvelle cantine scolaire pour l'école Freinet qui se trouve à proximité (2010)
- construction d'un pôle enfance constitué d'une halte-garderie et d'un lieu d'accueil de loisirs

Principales réalisations (état en septembre 2012)

La place de l'Abbé Pierre

Ce nouvel espace public remplace l'ancienne place du Courghain. Il se situe à l'aboutissement de la voie Henri Dunant, du boulevard des Fédérés et de la rue du Garnastraete.

Une prolongation du watergang longe le côté ouest de la place et alimente un bassin rectangulaire en son centre. Le sol est revêtu de pierre calcaire grise. Des arbres sont plantés au nord et au sud du bassin.

De larges pistes cyclables sont tracées dans les voiries environnantes. Et de nombreux porte-vélos sont disposés sur l'espace public.

La place est bordée à l'ouest par la maison de quartier, au nord et à l'est par des résidences en rez + 4 sous toitures plates et dotées de commerces à leur pied. Le côté sud est en chantier, des immeubles de logement sont prévus. L'architecture autour de la place est colorée et animée par une variété de matériaux et de formes qui s'articulent harmonieusement. Les constructions visent la très haute performance énergétique.



Fig.43 La place de l'Abbé Pierre

Maisons sur l'ancien stade

À l'emplacement de l'ancien stade de football, la Foncière Logement a construit 15 logements individuels en location libre. Il s'agit de petites maisons à quatre façades, bâties selon les normes de haute performance énergétique, chacune entourée d'un jardinet clos. Elles présentent deux niveaux sous toiture en zinc courbe à pan coupé, munie de panneaux solaires.



Fig.44 Les maisons de la Foncière logement sur l'ancien stade, on distingue les immeubles de Jean Renaudie à l'arrière-plan

Cet ensemble est situé entre les immeubles étoilés à terrasses conservés, les nouvelles résidences qui bordent la place de l'Abbé Pierre et les maisons mitoyennes de la rue Jules Valles à l'ouest. Ces quatre formes architecturales radicalement différentes sont juxtaposées de manière un peu abrupte. À l'heure actuelle, elles évoquent un patchwork tout en contrastes. Il est à espérer que le traitement futur des voiries et des espaces publics crée ou adoucisce les liaisons entre les espaces bâtis.



Fig.45 Face à face entre les maisons de la Foncière logement et les immeubles de Jean Renaudie avec les maisons mitoyennes sous toiture à double pente à l'arrière-plan.

Autres réalisations

- ensemble mixte de 35 maisons sous toiture à double pente traditionnelle et sous toiture plate, rue du Garnastraete
- cantine scolaire

Sources :

Clarisse LESEIN *Evolution ville Grande-Synthe*, octobre 2004

Vivre à Grande-Synthe. Développement urbain, site officiel de la ville de Grande-Synthe, www.ville-grande-synthe.com

Visite organisée par
La Maison de l'urbanisme du Brabant wallon - CCBW
Rue Belotte, 3 - 1490 Court-Saint-Étienne
Tél. : 010 62 10 55 - E-mail : m.urbanisme@ccbw.be
Avec le soutien de la Wallonie
et de la Province du Brabant wallon

